DLP 22-6-56 062023

MINISTERE DE L'AGRICULTURE

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

BULLETIN TECHNIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES DU LANGUEDOC-ROUSSILLON

(AVEYRON. AUDE. GARD. HÉRAULT. LOZÈRE. PYRÉNÉES-ORIENTALES)

MONTPELLIER - 16, Rue de la République - Tél. 72 58-72

4ème année n° 26 Edition générale n° 3 18 Juin 1956

/A V E R T I S S E M E N T S/

TAVELURES — Toutes zones

A la suite des récentes pluies les traitements préconisés le 5 juin ont été lavés. Par ailleurs l'accroissement du volume des fruits rend également nécessaire un renouvellement de leur protection par un traitement qui sera terminé le 25.

La tavelure semble progresser dans les vergers négligés ou insuffisamment traités.

CARPOCAPSE — Toutes Zones

Ce parasite a actuellement une activité réduite. On profitera néanmoins du traitement anticryptogamique pour réaliser un traitement mixte.

/I N F O R M A T I O N/

ROUILLE GRILLAGEE — Toutes Zones

Ainsi que nous l'avions annoncé dans le bulletin du 5 juin, cette maladie se manifeste largement dans toutes les plantations de poiriers de la région. Il est urgent d'arrêter son développement par une pulvérisation appropriée.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux,

P. BERVILLÉ

Le Contrôleur chargé des Avertissements Agricoles,

L.L.TROUILLON

Imprimé à la Station d'Avertissements Agricoles du Languedoc-Roussillon, 16 rue de la République - MONTPELLIER. Le Gérant : TROUILLON. Autorisation du 6 mars 1956.